

Un aperçu des Abilympics 2016

Les 9^{èmes} Championnats du Monde des Métiers des Personnes Handicapées ont réuni à Bordeaux 511 candidats de 35 délégations qui se sont mesurés au travers de 49 épreuves métiers.

Le nom Abilympics résulte de l'idée d'organiser une compétition dédiée à la promotion des aptitudes des personnes handicapées. Il reflète la combinaison entre les aptitudes et compétences (Abilities) et la démarche Olympique (Olympics).

En plus de valoriser les talents et compétences des personnes handicapées et ainsi de contribuer à changer le regard sur le handicap, les Abilympics ont **suscité des rencontres entre professionnels, des réflexions, des débats sur des sujets porteurs d'avenir à travers une diversité de tables rondes** (une présentation synthétique de quelques tables rondes et action innovante est accessible grâce au lien ci-dessous).

L'Agefiph a organisé au cœur de cette manifestation les Assises de l'Apprentissage, l'occasion de présenter un bilan des politiques de développement de l'apprentissage, de mettre le projecteur sur des initiatives régionales et locales fructueuses et d'ouvrir des perspectives.

Pour plus d'informations sur le contenu de ces rencontres, nous vous invitons à consulter, les actes du colloque : www.abilympics-france.fr, actes qui seront disponibles à partir du mois de mai.

Après une introduction de Madame Anne Baltazar - Présidente de l'Agefiph - **une première table ronde** avait pour sujet : « **Les politiques de développement de l'apprentissage : quels bilans, quelles perspectives ?** »

Afin de poursuivre le développement de l'apprentissage, la région Aquitaine – Limousin - Poitou-Charentes s'est dotée d'un plan d'actions dont les objectifs sont :

- Valoriser les maîtres d'apprentissage
- Ouvrir plus de titres professionnels à l'apprentissage
- Permettre que les contrats puissent se dérouler tout au long de l'année et pas uniquement en septembre et pouvoir ainsi s'inscrire en cours de période
- Trouver des critères pour soutenir les CFA et encourager à l'intégration des personnes en situation de handicap
- Encourager l'accompagnement par les missions locales en marge du CFA

Il n'en reste pas moins la crainte de l'échec de l'insertion professionnelle de ces personnes en situation de handicap d'où la nécessité d'encourager le dialogue entre les centres de formation et les entreprises. La table ronde a été également l'occasion de rappeler que les CFA se sont vus confier une nouvelle mission depuis la loi sur la formation du 5 mars 2014, à savoir l'obligation d'accompagner et de trouver un nouvel employeur en cas de rupture du premier contrat.

Les Abilympics sont surtout l'occasion de communiquer sur des projets innovants. Citons le projet **TEKNIK 2014-2019 - 5 ans pour sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie**

TEKNIK c'est 100 000 jeunes bénéficiaires, 3 500 collaborateurs d'entreprises mobilisés dans 14 champs industriels, 4 000 enseignants sensibilisés et au minimum 15 régions engagées.

Pour la première fois en France, le projet TEKNIK fait le lien entre 3 univers :

- Les acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle ;
- Les opérateurs experts de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ;
- Les entreprises, sur 14 champs industriels avec des métiers en tension et en émergence

Parmi les objectifs :

- Changer la perception de l'industrie des collégien-ne-s et des lycéen-ne-s en leur faisant découvrir ses réalités et ses perspectives
- Contribuer à la mixité des métiers et à la diversité en entreprise en agissant pour l'égalité des chances à l'Ecole

Une seconde table ronde a été l'occasion de faire un focus sur des initiatives régionales et locales :

1. Une passerelle de l'éducation spécialisée au milieu ordinaire dans le domaine de la restauration – Région Ile de France

L'objectif : préparer la sortie du système scolaire de jeunes en situation de handicap (handicap mental, troubles cognitifs) pour accéder à un premier emploi par le biais de contrats d'apprentissage.

Le partenariat : l'Education Nationale, la Région Ile de France, l'Agefiph, le CFA Ecole de Paris des métiers de la table, du tourisme et de l'hôtellerie et les entreprises Groupe Flo et Elior. Ce dispositif est financé par l'Agefiph et la Région Ile de France.

3 actions phares :

- Formations à destination des formateurs sur l'accueil des personnes en situation de handicap
- Passerelle entre IME IMPRO et ULIS (stage en entreprise susceptible d'accueillir ensuite en contrat d'apprentissage)
- Adaptation du rythme : 2 jours en CFA, 1 jour en IME IMPRO, 2 jours en entreprise

La formation est principalement orientée sur la pratique professionnelle (sans enseignement de matières générales).

Pour en savoir plus :

https://www.agefiph.fr/content/download/729392/17507269/version/1/file/FICHE_DISPOSITIF_DR_75_VERSO.pdf

https://www.agefiph.fr/content/download/729391/17507264/version/1/file/FICHE_DISPOSITIF_DR_75_RECTO.pdf

2. Osons L'Egalité – Région Bretagne

L'objectif : Informer et accompagner individuellement des jeunes en situation de handicap, volontaires, pour favoriser la réussite de leur projet professionnel en adéquation avec les réalités et les besoins des entreprises.

Le partenariat : L'association Osons L'Egalité a co-construit avec l'Education Nationale, des entreprises privées, des employeurs publics et avec le soutien du Conseil Régional Bretagne et des CCI des 4 départements bretons des actions de sensibilisation et d'accompagnement afin que les projets d'études des élèves en situation de handicap leur permettent d'accéder à un métier.

Au programme, sensibilisation, information, animation et accompagnement personnalisé pour aider les jeunes à préparer leur parcours vers la vie professionnelle, l'alternance et les études supérieures.

Le dispositif est financé par l'Agefiph

Pour en savoir plus :

https://www.agefiph.fr/content/download/729389/17507254/version/1/file/FICHE_DISPOSITIF_DR_35.pdf

3. ETAPE + - Région Aquitaine

L'objectif : Favoriser la co-construction de préconisations d'aménagement de la formation et du poste de travail. Il s'agit d'une prestation d'évaluation concertée des besoins de la personne handicapée en apprentissage mise en œuvre depuis 2010.

Le partenariat : Le dispositif est financé par le Conseil Régional et l'Agefiph.

Un forfait par prestation est versé aux CFA, il permet notamment :

- de les indemniser pour le temps supplémentaire passé auprès des stagiaires
- d'échelonner la durée de certaines formations dans le temps si cela s'avère nécessaire

Depuis sa mise en œuvre, le dispositif Etape + a permis à plus de 350 jeunes de bénéficier d'un parcours aménagé.

Pour en savoir plus :

https://www.agefiph.fr/content/download/729390/17507259/version/1/file/FICHES+DISPOSITIFS_DR_33.pdf

4. Cap emploi 31 - Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Avec 2000 à 2500 personnes accueillies par an, dont 20 % du public a moins de 30 ans, Cap Emploi 31 mène une action spécifique en direction des jeunes en situation de handicap afin de les accompagner au plus tôt dans la construction de leur projet professionnel. Ces actions portent sur la :

- Rencontre des coordinateurs des Ulis, des LEP
- Définition de la suite du parcours du jeune

- Participation au suivi du dernier stage en entreprise dans le cadre de la scolarité
- Présentation des mesures favorables à l'entreprise

Et pour la Fonction Publique

- Rencontre des collectivités (15 offres, 12 pourvues)
- Repérage des métiers de la fonction publique accessibles par la voie de l'apprentissage, des formations, de la localité.

Cette expérience innovante est devenue un projet porté par le réseau CHEOPS

Une table ronde « Formation et Handicap » ouvrait également les perspectives sur les partenariats possibles au sein de l'Europe

Le handicap touche 80 millions de personnes dans l'Union européenne (un sixième de la population). Le taux de pauvreté de ces personnes est de 70 % supérieur au taux moyen de l'Union européenne.

Il découle de ce constat une volonté européenne de lutte contre les discriminations avec un cadre légal qui évolue :

- 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- 15 Novembre 2010 : définition de la stratégie [Europe 2020](#) de l'Union européenne en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive
- 5 Mars 2014 : la [loi n° 2014-288 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale](#). Cette dernière a entraîné la structuration du service régional de l'orientation avec l'obligation de rendre accessible les outils de formation et d'adopter des attitudes adaptées.

Au cours de cette table ronde, un rappel du Plan 500 000 a été fait. Ce plan, impulsé notamment par la loi du 5 mars 2014, a pour objectif de :

- Relever le taux d'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi, en doublant le nombre d'actions de formation.
- Soutenir prioritairement l'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi peu ou pas qualifiées et de longue durée.
- Saisir cette opportunité pour transformer et renouveler l'offre de formation afin de l'adapter aux métiers de demain, liés au numérique ou encore à la transition écologique.
- Développer la lisibilité de l'offre de formation et porter une exigence de qualité renforcée dans les formations dispensées.

Focus sur l'accès aux stages à l'étranger pour les jeunes handicapés et le recueil de bonnes pratiques en matière d'accompagnement

1. L'organisation d'un séjour à l'étranger par un IMPro

L'IMPro La Traverse en Seine Maritime a organisé un séjour professionnel en hôtellerie et agriculture, en Sardaigne avec Erasmus + pour 15 jeunes avec handicap intellectuel.

Un objectif, sortir du modèle de protection institutionnalisée.

Cette expérience a été rendue possible grâce à la coopération entre l'IMPro et une Association de parents de Sardaigne qui a mobilisé son réseau d'entreprises et d'hébergement.

A noter, par souci d'égalité des chances, le programme Erasmus accorde une attention particulière aux étudiants en situation de handicap. Le programme s'attarde sur la nécessité pour les établissements d'enseignement supérieur d'optimiser leur qualité et leurs conditions d'accueil des étudiants ayant quelques besoins spécifiques : accès physique aux bâtiments optimal pour les personnes handicapées, aide aussi bien technique que pédagogique, bourses d'un montant plus élevé afin de couvrir les frais supplémentaires occasionnés par les adaptations mises en place (transport spécial, accès physique, aménagements techniques et organisation du contenu des cours...).

2. Un guide européen publié par Ladapt

Pierre-Henri Lagarrigue de L'ADAPT a fait part de la parution d'un guide européen de bonnes pratiques, en matière d'emploi accompagné et de gestion des transitions en milieu ordinaire de travail à l'usage des professionnels.

Un autre guide de bonnes pratiques sur la semaine européenne du handicap est en cours de rédaction, des évènements sont prévus à Namur, Bruxelles, Naples, Rome, Alicante et Paris.

Pour télécharger le guide :

http://www.ladapt.net/sites/default/files/atoms/document/securiser_parcours_marche_travail_inclusif_desc_0.pdf